

11 MARS 2023 ▷ FUKUSHIMA :

12 ANS APRÈS L'ACCIDENT, LA CATASTROPHE CONTINUE !

► **Toujours en fusion** les cœurs des réacteurs 1, 2 et 3 ne sont toujours pas accessibles, en raison de la radioactivité trop élevée empêchant l'homme, comme le robot, de s'approcher. Plus de 800 tonnes de matériaux fondus hautement radioactifs ont pénétré les nappes phréatiques.



Yuzo et Yuko Mihara © Franck Robichon

► Les réacteurs doivent être refroidis en permanence : **300 tonnes d'eau sont utilisées chaque jour depuis 12 ans, pour refroidir les réacteurs !** Le Japon a décidé de rejeter dans l'océan Pacifique plus d'un million de tonnes d'eau contaminée au lieu d'augmenter la capacité de stockage sur le site de Fukushima. Le gouvernement a confirmé en janvier 2023 que cette opération va bien débuter cette année. Qui peut douter de l'impact sur la flore et la faune marine ? L'inquiétude est grande chez les pêcheurs et dans la population.

► Quant au bilan sanitaire, selon l'hôpital de Minami-Soma dans le département de Fukushima, le nombre des cas de cancers de la thyroïde est 29 fois plus élevé qu'avant l'accident, les cas de leucémie 10,8 fois.

Début 2021, on comptabilise à Fukushima 2 317 décès indirects dus à des suicides ou à une dégradation des conditions de vie suite à l'évacuation. L'une des grandes incertitudes de la catastrophe nucléaire de Fukushima concerne les effets à long terme de faibles doses de radioactivité.

► Estimation de la catastrophe à ce jour : 180 milliards d'euros, sans compter les dégâts écologiques et sanitaires.

► Le gouvernement japonais a mis fin en 2017 à l'aide aux 80 000 émigrés toujours éloignés de chez eux, afin de les contraindre à retourner vivre dans des territoires contaminés ! En 2011, plus de 160 000 personnes avaient du fuir. Des centaines de km² de terres restent à ce jour inhabitables.

EN FRANCE, le gouvernement tire à sa façon les leçons de Fukushima : En 2018, un décret a multiplié par 100 le seuil de radioactivité autorisé par la loi, ceci afin d'éviter les déplacements de populations et limiter les indemnités si un accident nucléaire avait lieu sur le territoire français, dont le parc est particulièrement vieillissant et menaçant. . . !

Et en 2022, sans débat, l'exécutif a décidé la « relance du nucléaire » !

— — — — —
NOUS VOULONS VIVRE
DANS UN MONDE
SANS CENTRALES
NI ARMES NUCLÉAIRES !
— — — — —

ARRÊT_{du}
NUCLÉAIRE 34

www.arretdunucleaire34.org